

Ferme éolienne des Grandes Versannes

Le projet éolien des Grandes Versannes s'étend sur les communes de Romagne et de Valence-en-Poitou. Il est composé de 5 éoliennes : 3 éoliennes sur la partie nord, et 2 éoliennes sur la partie sud.

Etat de l'éolien terrestre

Le choix de la zone d'implantation du projet a été guidé par plusieurs critères :



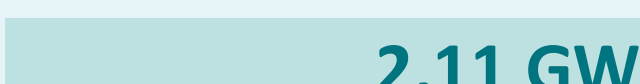
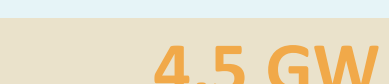
Distance d'éloignement aux habitations : **600m minimum**



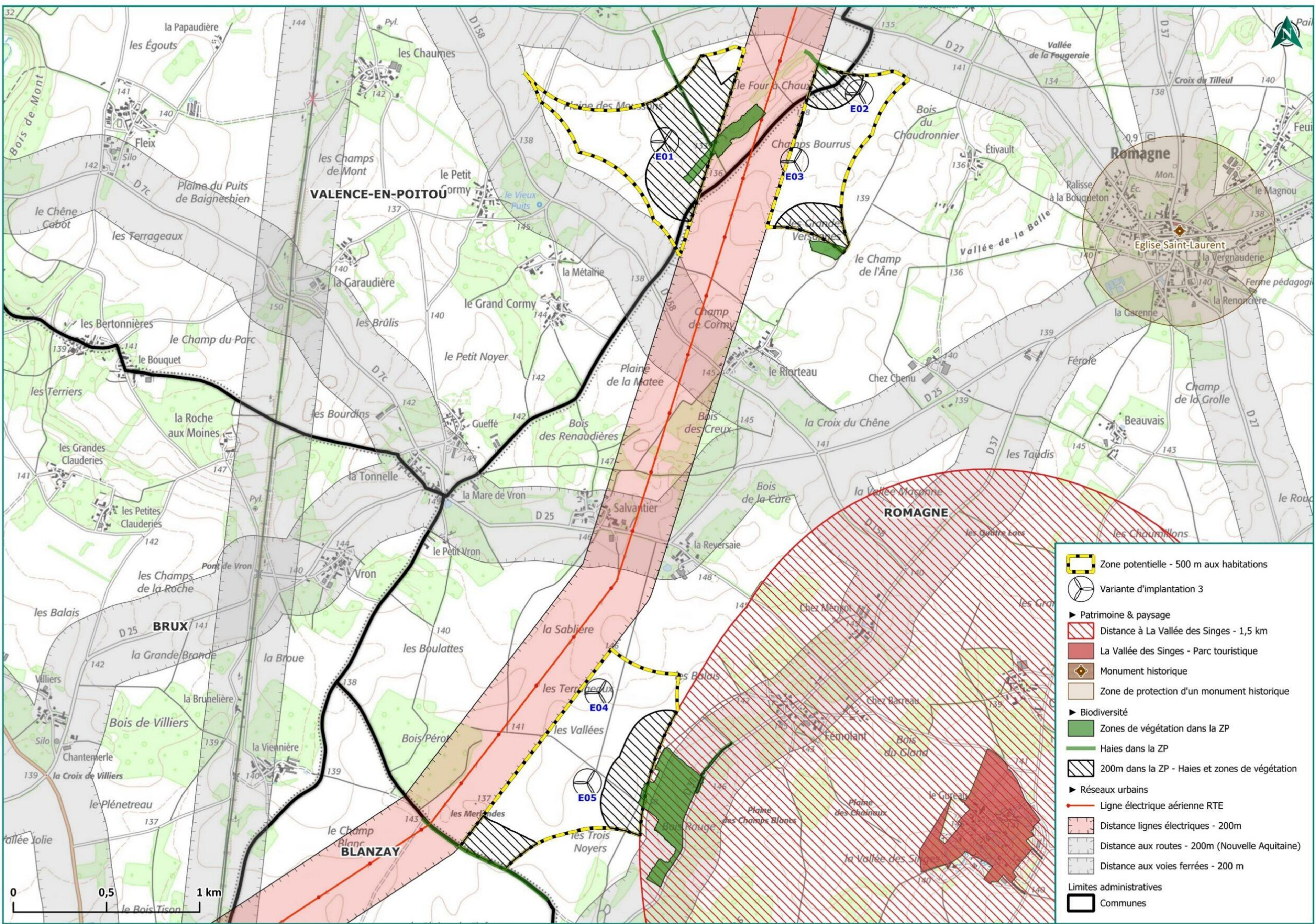
Un projet de 5 éoliennes V150-6 MW ou N149-5,9 MW, soit 29,5 à 30 MW au total



Bon gisement de vent

 	Puissance installée et objectifs en France et en Nouvelle-Aquitaine	
	 24,1 GW	 31 GW
	 2,11 GW	 4,5 GW
	 Puissance installée au 31 décembre 2025	 Objectifs pour 2030

Zone de projet et implantation



Histoire et planning

Autonne 2024

Premiers contacts avec les mairies de Romagne et Valence en Poitou.

2024-2025

Etudes internes de pré faisabilité, recherche de partenaires fonciers au projet.

Avril à septembre 2025

Lancement des études naturalistes, suivies des études paysagères et acoustiques.

Juin 2025

Installation d'un mât de mesure sur site permettant l'analyse de l'activité chiroptérologique.

2024-2026

Présentation du projet en mairies de Romagne et Valence en Poitou, échanges avec les services de la DREAL et les bureaux d'études partenaires.

Octobre 2025

Distribution d'un bulletin d'information présentant le mât de mesure et l'avancée du projet.

Juillet 2026

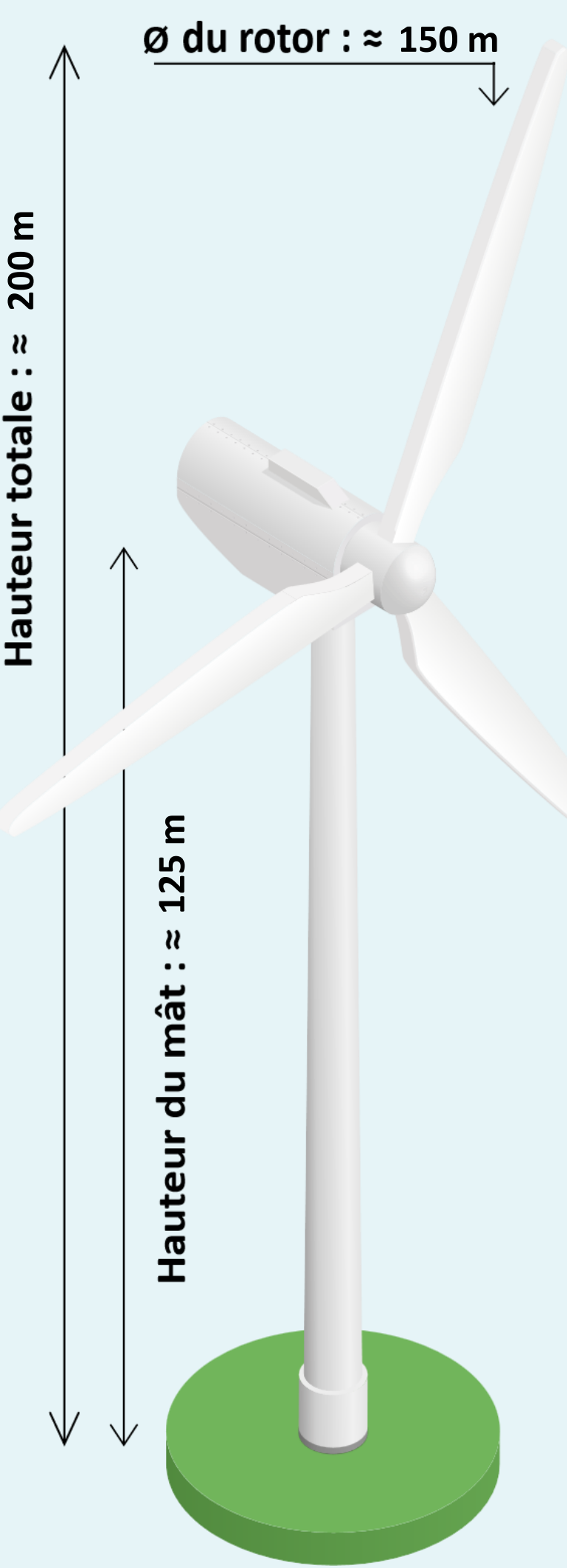
Campagne de porte à porte avec les riverains proches du projet et distribution d'un flyer.

Septembre 2026

Distribution d'un second bulletin d'information présentant l'implantation et le modèle d'éolienne. Invitation et exposition ouverte au public.

Septembre 2026

Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale relative à la ferme éolienne des Grandes Versannes.



Les éoliennes

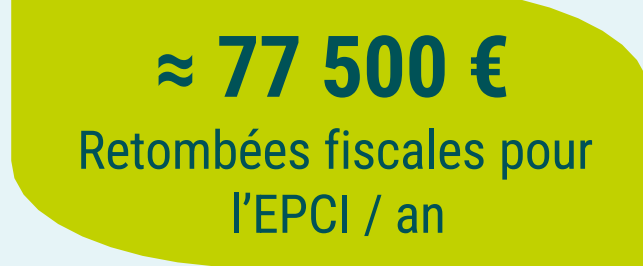
Deux modèles d'éoliennes sont envisagés pour le projet des Grandes Versannes : il s'agit des éoliennes **Vestas V150** et **Nordex N149**.

La puissance unitaire de ce type d'éolienne est comprise entre **5,9 et 6 MW**.

Ces éoliennes auront une hauteur totale maximale de **200 mètres**, avec un diamètre rotor maximal de **150 mètres** pour une hauteur nacelle de **125 mètres**.

La puissance du projet de **5 éoliennes** est comprise entre **29,5 et 30 MW**.

Les retombées fiscales (IFER 2026) :

 ≈ 51 500 € Retombées fiscales pour les communes / an	 ≈ 77 500 € Retombées fiscales pour l'EPCI / an	 ≈ 129 000 € Retombées fiscales pour le département / an
---	--	---

Les études

•Environnementale

Le bureau d'études **ALTIFAUNE** a été missionné en avril 2025 pour réaliser l'étude environnementale sur la zone de projet, c'est-à-dire l'étude de la Faune et de la Flore durant l'ensemble des cycles naturels des différentes espèces, sur une durée de 1 an.

•Paysagère

Le bureau d'études **SILLAGE** a été missionné en juillet 2025. L'étude paysagère a permis de faire un diagnostic des sensibilités paysagères et patrimoniales dans un rayon d'environ 20 km autour de la zone du projet et d'identifier les secteurs les plus sensibles qui présentent des vues sur la zone.

•Acoustique

Le bureau d'études **EREA** a été missionné pour une campagne acoustique en septembre 2025. Des ingénieurs acousticiens indépendants ont relevé les mesures de bruits ambiants en mars 2026 puis modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne afin de respecter la réglementation.